



PAPPFG Infos

*Bulletin d'Information Trimestriel du Projet d'Aménagement
des Petits Permis Forestiers Gabonais*

3^{ème} Comité de pilotage du PAPPFG Third PAPPFG Steering Committee

***Positionnement du PAPPFG
autour des adjudications
des permis forestiers***

***Positioning the PAPPFG as
facilitator in the forest
concession tender process***



PAPFFG Infos

SOMMAIRE / CONTENTS

N°2

Editorial 3

Actualités / News..... 4

3^{ème} Comité de Pilotage du PAPFFG / Third PAPFFG Steering Committee..... 4
Atelier de sensibilisation du PAPFFG à Mitzic / The PAPFFG awareness workshop in Mitzic..... 5-6

Bilan annuel 2008 des activités du Ministère de l'Economie Forestière, des Eaux, de la Pêche et l'Aquaculture/The 2008 Annual Report Of the Ministry of Forestry Economy, Waters, Fisheries and Aquaculture 7

Avancée significative des activités du PAPFFG/The PAPFFG achieves significant progress 7-8

Regroupements encadrés par le Projet/Syndicates receive support from the project 9

Le PAPFFG à l'heure du GTM/The PAPFFG keeps up with the GTM 10-11

Appui à la Gestion Durable/The PAPFFG Promotion of Sustainable Management Unit.. 11-13

Lancement des adjudications des permis forestiers/Promoting forest concession tenders..... 13

Dossier spécial/Special Report..... 14

Positionnement du PAPFFG autour des adjudications des permis forestiers/Positioning the PAPFFG as a facilitator in the forest concession tender process 14-15

Agenda Previsionnel/Previsional Agenda 15

Directeur de Publication/Editor
Faustin LEGAULT

Rédacteur en chef/News Editor
Axel LF MENEST ANTCHOUET

Conception/Design
Axel LF MENEST ANTCHOUET

Impression/Printing
ACI / IMPRESS
Tirage/Edition
600 Exemplaires

Chers amis, chers partenaires,

A l'occasion de ce deuxième numéro du bulletin d'Information du PAPPFG, il convient de rappeler, que le Projet a pour mission essentielle de contribuer à la relance de la dynamique de l'aménagement forestier durable et d'y rendre effective l'intégration des nationaux titulaires des petits permis forestiers et propriétaires des petites et moyennes entreprises forestières, dans l'aménagement durable des forêts.

Dans cette optique, le présent numéro du PAPPFG Infos met en exergue, entre autres événements marquants de ces derniers mois, le lancement officiel par la Direction Générale des Eaux et Forêts de la procédure d'attribution de permis forestiers par adjudication publique. Cette procédure vient à point nommé pour résorber en partie les difficultés rencontrées par les nationaux pour obtenir des permis en propre. Ces derniers doivent cependant se conformer obligatoirement aux dispositions réglementaires qui stipulent que : « toute forêt domaniale concédée ou non doit faire l'objet d'un plan d'aménagement intégrant les objectifs tels que définis à l'article 3 », (art.20 de la Loi N°16/01 Portant Code Forestier en République Gabonaise).

Les potentiels acquéreurs sont principalement la catégorie de forestier ne disposant pas nécessairement des atouts techniques et financiers pour l'élaboration d'un plan d'aménagement. En revanche, l'élaboration d'un plan d'aménagement a un coût et nécessite souvent l'intervention de bureaux d'études spécialisés en la matière. En mettant à la disposition des titulaires nationaux, par l'intermédiaire du PAPPFG, les moyens nécessaires pour surmonter ces difficultés, le Gouvernement de la République réaffirme sa volonté de promouvoir les petites et moyennes entreprises. Le but étant de susciter l'émergence d'une véritable classe de professionnels Gabonais de la filière bois.

Vous trouverez également dans ce deuxième numéro du bulletin d'information du Projet, les recommandations du troisième Comité de Pilotage, le rendu des actions de sensibilisation réalisées, les avancées sur le montage des regroupements et la constitution des Concessions Forestières sous Aménagement Durable (CFAD).

Nous espérons que cette nouvelle parution, vous permettra d'appréhender, dans une approche communicative, nos missions en même temps qu'elle vous donnera une meilleure lisibilité de nos actions tout en suscitant des réactions de votre part.

Bonne Lecture.

Faustin LEGAULT

Chef de Projet PAPPFG

Dear friends and partners,

On the occasion of this second issue of the PAPPFG News Bulletin, it is important to remind the project's major mission that aims to contribute to the revival of the sustainable forest management process. This includes supporting nationals holding small-scale forest concessions and owning small-scale logging businesses to get involved in the process.

In this regard, the present issue of the PAPPFG News Bulletin highlights key events that occurred during the past few months, among which the official launch by the Waters and Forest Head Office of public tenders as the procedure for awarding logging concessions. The procedure comes as the appropriate opportunity for absorbing a number of constraints that nationals have been experiencing to properly get a concession. These, however, necessarily have to comply with the regulating dispositions that state: "Every state forest, awarded or not, is subject to management planning as defined in article 3" (Article 20 of the 16/01 Act defining the Forestry Law in the Gabonese Republic).

The potential tenants are mainly those loggers lacking the needed financial and technical assets for developing a management plan. Nonetheless, the development of a management plan requires important investments and often coerces to resort to external specialised expertise. The creation of the PAPPFG as a vital means at the disposal of national loggers is the demonstration of the government's willingness to promote small-scale businesses. This approach aims to foster the emergence of a real class of Gabonese professionals in the timber industry.

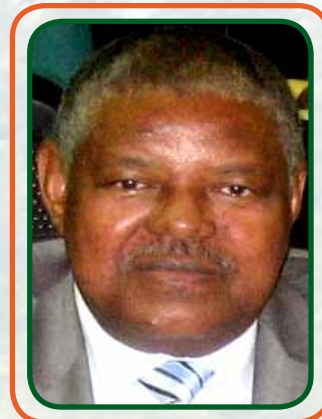
The current News Bulletin also reports on the recommendations of the third Steering Committee meeting, the outputs of the awareness campaign on the project, and progress made on setting up syndicates to generate Logging Concessions under Sustainable Management (CFAD).

We hope that this issue, as a communication tool, will enlighten you about our mission and provide better insight of our efforts. Your feedback in return will be appreciated.

Enjoy!

Faustin LEGAULT

PAPPFG Project Manager



3^{ème} Comité de Pilotage du PAPPFG / Third PAPPFG Steering Committee

Sept recommandations importantes The seven major recommendations



M. Pierre NGAVOURA (à droite) présidant les travaux/Mr NGAVOURA Pierre (right) chairing the meeting

L'auditorium du Ministère de l'Economie Forestière a abrité, le jeudi 11 décembre 2008, la réunion du troisième Comité de Pilotage du PAPPFG. Présidés par Monsieur Pierre NGAVOURA, Directeur Général des Eaux et Forêts et Président du Comité de Pilotage, les travaux ont permis aux participants de suivre les exposés faits par les responsables du Projet.

La première série de présentations était axée sur l'introduction générale, le rappel des recommandations du 2^{ème} Comité de Pilotage et l'état d'avancement des activités du Projet.

Tandis que, la deuxième série de présentations était orientée vers la tournée dans la Forêt Privée Française, le logiciel de saisie, de traitement et d'analyse des données enfin l'outil de répartition des revenus.

Au terme des travaux du troisième Comité de Pilotage du Projet d'Aménagement des Petits Permis Forestiers Gabonais des recommandations ont été formulées à savoir :

1. Poursuivre l'harmonisation de la base de données topographiques, conformément à la recommandation du second comité de pilotage ;
2. Poursuivre la recherche de solutions idoines pour des délais de remboursement compatibles avec la reprise de l'exploitation des permis et la prise en compte des coûts de l'inventaire d'aménagement ;
3. Etablir des synergies entre les différents projets de la place pour des solutions communes à la prise en compte des questions de gestion durable dans les CFAD ;
4. Elaborer des modules du suivi de remboursement des taxes de superficie, ceci en vue de contribuer au suivi de recouvrement des taxes par l'Etat gabonais ;
5. Trouver des stratégies communes (Direction Générale des Eaux et Forêts – Projet d'Aménagement des Petits Permis Forestiers Gabonais) pour optimiser les délais d'analyse des différents dossiers ;

6. Poursuivre la relance du Bureau Sensibilisation Vulgarisation et Formation pour permettre la mise en œuvre effective du programme de sensibilisation, vulgarisation et formation du Projet ;

7. Positionner le Projet vis-à-vis des permis en adjudication et autres permis hors aménagement pour atteindre l'objectif initial de 2,5 millions d'hectares.

La date de la tenue du quatrième Comité de pilotage est fixée au 18 juin 2009.

Régis BIBANG

Premier rapporteur

Homologue Bureau Aménagement PAPPFG

The hall of the Ministry of Forestry Economy was the venue for the Third PAPPFG Steering Committee Meeting held on 11 December 2008. Waters and Forests Director General Pierre Ngavoura co-chaired the meeting with the president of the Committee. The sessions that took place allowed the participants to consider the project's developments through the presentations made by the executive team.

The first series of lectures included a general presentation of the project, a review of the recommendations made during the Second Steering Committee Meeting, and the progress status of the Project's activities.

The second series of presentations dealt with the last study tour carried to the French Private Forest in France, the data processing software, and the revenue-sharing tool.

The conclusions of the meeting led to the following recommendations:

1. Continue the harmonization of the topography database to thus align with the previous recommendation of the Second Steering Committee Meeting;
2. Continue the investigation of appropriate solutions to set payment deadlines that facilitate the resumption of logging activities taking the costs of management surveys into consideration;
3. Create synergies with the different existing projects to find out common solutions to address the issues on sustainable management in CFADs.
4. Develop modules to follow-up the refunding of surface-related taxes as this will contribute to monitor the recovery of taxes by the government.
5. Seek common strategies (between the Waters and Forest Head Office and the Small-scale Forests Concession Management Project) to improve the deadlines set for the examination of different tender documents;
6. Continue the revival of the Education and Training Unit as this will further the effective implementation of education, awareness raising and training activities.
7. Position the Project as a major facilitator in the adjudication of tendered concessions including those that currently are subject to no management plan.

The fourth Steering Committee meeting was planned to take place in 18 June 2009.

Regis BIBANG

First Spokesperson,

Counterpart to the PAPPFG Management Planning Unit

Atelier de sensibilisation du PAPPFG à Mitzic / The PAPPFG awareness workshop in Mitzic

Montrer les bienfaits de la Gestion Durable Showing the benefits of sustainable management



© Axel Menest

Le Préfet de MITZIC, M. Pierre IBINGA (Lunettes), pour une photo de famille avec les participants / MITZIC Prefect, Mr IBINGA (With glasses) standing with all the participants

Un atelier de sensibilisation sur l'aménagement durable des forêts s'est tenu le jeudi, 04/12/08 sous la présidence de M. Pierre IBINGA, Préfet de Mitzic, dans le cadre des activités du Projet d'Aménagement des Petits Permis Forestiers Gabonais (PAPPFG).

Le choix du chef lieu du département de l'OKANO, pour tenir la réunion au lieu d'Oyem, la capitale provinciale comme pour les précédents ateliers, se justifie par l'intense activité forestière qui caractérise cette région de la province du Woleu-Ntem, au Nord du Gabon.

Les communications ont porté sur trois thématiques, à savoir : l'origine du Projet, ses objectifs et son fonctionnement par le Bureau Sensibilisation Vulgarisation Formation (BSVF); l'aménagement par le Bureau Aménagement (BA) et la gestion durable par le Bureau Gestion Durable (BGD).

La loi 16/01 du 31/12/2001 portant code forestier en République Gabonaise fait de l'aménagement une obligation en son article (20). A ce titre, toute exploitation forestière réalisée en dehors d'un plan d'aménagement est illégale. En outre, à la fin de la période transitoire (décembre 2005) les permis non aménagés faisaient l'objet de retour aux domaines.

Comme l'a rappelé le Préfet en ouvrant l'atelier, le Gouvernement Gabonais a mis en place ce Projet pour aider les Nationaux à intégrer la dynamique d'aménagement forestier en les y accompagnant techniquement et financièrement et permettre

ainsi leur maintien dans la filière bois, non plus comme de simples rentiers mais comme de véritables acteurs de la gestion durable des ressources forestières.

En effet, il s'agissait de montrer les bienfaits de la gestion durable des ressources de la forêt (l'exploitation suivant un plan d'aménagement). Un mode de gestion qui constitue par ses multiples implications (conservation de la biodiversité, économie viable grâce à une ressource pérenne, les recettes fiscales garanties à l'État, la prise en compte des préoccupations des populations locales, etc.) constitue un puissant moyen de développement durable.

Les participants à travers les débats qui ont suivi les différentes communications ont manifesté une prise de conscience de l'intérêt que les Nationaux titulaires de petits permis et les opérateurs économiques s'engagent dans le processus d'aménagement pour enrayer les maux qui caractérisent la filière depuis plusieurs décennies dans notre pays et qui sont les suivants :

- L'illégalité et l'inefficacité de recouvrement de recettes fiscales;
- Des dommages à l'environnement;
- La menace de ne plus écouler le bois issus des concessions forestières hors aménagement;
- La précarité des conditions de vie des travailleurs forestiers et l'absence de pôle de développement local;

- Les conflits entre les populations locales et les opérateurs économiques.

En la matière, le Département de l'OKANO est l'illustration des conséquences négatives de l'exploitation forestière hors aménagement.

En effet, Mitzic est une petite commune où visiblement le chômage frappe durement la jeunesse alors que plusieurs sociétés y pratiquent l'exploitation forestière hors aménagement.

Il était par ailleurs important que les participants sachent que le projet assure aussi des formations en faveur des Petites et Moyennes Entreprises Forestières (PMEF), prestataires des services forestiers ainsi qu'aux agents de l'administration forestière. C'est à ce titre que le Projet encadre techniquement les acteurs de la filière bois dans les opérations forestières réalisées dans le cadre de l'aménagement.

Ledit atelier s'est distingué des précédents par le public cible visé en plus des titulaires de permis, notamment la participation des agents de l'administration des Eaux et Forêts, les représentants des populations locales et les opérateurs économiques de la filière bois. Une rencontre qui a été rehaussée par la présence des autorités locales, en l'occurrence, le Préfet du Département de l'OKANO, le Maire de la Commune de MITZIC et le Président du Conseil Départemental de l'OKANO.

Notons au passage, que le Woleu-Ntem est la cinquième province, après l'Estuaire, l'Ogooué Maritime, le Moyen Ogooué et la Ngounié à accueillir la campagne de sensibilisation lancée par l'équipe du Projet et qui va se poursuivre sur toute l'étendue du territoire nationale.

Paulin MOUSSILA

Responsable Sensibilisation PAPPFG

As an activity aligning with the Project for the Management of Small-scale Forest Concessions (PAPPFG), an awareness raising workshop on sustainable forest management took place on 4 December 2008 in Mitzic. Pierre IBINGA, prefect of the locality, chaired the ceremony.

The reason for meeting in the chief town of the OKANO District, instead of the provincial capital city Oyem that hosted the previous ones, is based on the fact that intense logging operations occur in this part of the Woleu Ntem Province in northern Gabon.

The presentations during the workshop dealt with three themes, namely the origins of the Project, the Project's objectives and its operational mode presented by the Education and Training Unit; the forest management process presented by the management Planning Unit; and sustainable forest management issues dealt with by the Sustainable Management Unit.

Article 20 of the 16/01 Act defining Gabon's Forestry Law states that management planning is an obligation. Consequently, all logging operations deemed as being carried without prior management planning are considered illegal. Moreover, every concession that did not have a management plan by the end of the transitory period (December 2005) had to be reallocated as State property.

Launching the workshop, the prefect mentioned that the government created the PAPPFG Project to assist nationals to go in with the forest management process. This consists in providing technical and financial support that will hence maintain them in the timber industry, no longer as simple tenants, but as real operators contributing to the sustainable management of forest resources.

Indeed, the meeting was meant to show the benefits operators can get from sustainable forest management (logging operations that follow a

management plan). This management approach brings about multiple situations (including biodiversity conservation, a viable economy since the resources are perennial, a guarantee of tax payment, the consideration of local communities' concerns, etc.). It therefore constitutes a powerful means for sustainable development.

Through the debates that followed the different presentations, participants got aware of the significance for national concession holders to engage in the management process, a way to address the following predicaments that have been affecting the timber industry since decades in the country:

- Illegality affecting tax revenues;
- Damages to the environment;
- The threat to have timber products unsold as a result of being logged in concessions with no management plan;
- Unsafe living conditions of workers in logging camps;
- Conflicts between local communities and logging operators.

As a matter of fact, the Okano region illustrates the negative effects resulting from logging operations without management plans.

Indeed, Mitzic is a small town where unemployment is seriously affecting the youth, yet many logging companies operate there, still without management plans.

Furthermore, an important issue was to let the participants know that the Project also offers capacity building opportunities at the benefit of small-scale logging enterprises, affiliated service providers, and agents of the forestry administration as well. Accordingly, the project provides training and support to actors in the timber industry for activities being realized in the framework of management planning.

The workshop was quite different from the previous ones in terms of attendance. In fact, participants this time consisted of agents of the forestry administration, local community representatives, and economic operators of the timber industry. The attendance was even enhanced by the participation of local authorities including the prefect of Okano, the mayor of Mitzic, and the president of the Okano Constituency Council.

The Woleu Ntem was the fifth province, after Estuaire, Ogooué Maritime, Moyen Ogooué and Ngounié, to host the awareness raising campaign launched by the Project team and that will continue all over the country.

Paulin MOUSSILA

PAPPFG Education and Information Office



Bilan annuel 2008 des activités du Ministère de l'Economie Forestière, des Eaux, de la Pêche et l'Aquaculture / The 2008 Annual Report of the Ministry of Forestry Economy, Waters, Fisheries and Aquaculture

La participation du PAPPFG / The PAPPFG contribution

Du 22 au 23 Décembre 2008, l'Auditorium du Ministère de l'Economie Forestière a servi de cadre à la traditionnelle présentation du bilan annuel des activités des directions ainsi que des services rattachés du Ministère. Initiative louable émanant de Monsieur le Ministre Emile DOUMBA, Premier Responsable du Département de l'Economie Forestière qui, lors de son allocution de clôture, a soutenu ce procédé, en affirmant :

« **La présentation du bilan annuel me paraît un exercice nécessaire à toute action qui se voudrait lisible et surtout évolutive.**

Il permet de mesurer les efforts et les résultats obtenus par les services ».

Toutefois, cette approche a pour but de stimuler la recherche de l'excellence par la culture de l'évaluation.

A cet effet, les responsables des directions et services rattachés ont, lors de leurs passages, exposés sur les activités réalisées par différentes structures durant l'année 2008.

Pour ce qui est du PAPPFG, l'année 2008 s'est caractérisée par l'intensification des actions de sensibilisation, la finalisation des outils nécessaires au montage de regroupements en vue de la constitution de CFAD, au démarrage des travaux d'inventaires et des études préliminaires à l'élaboration des plans d'aménagement. Notons que plusieurs missions de terrain ont été réalisées dans le but d'encadrer et de contrôler les premières opérations effectuées par les titulaires et les prestataires nationaux.

À la fin des travaux de présentation du bilan des activités du Ministère, le Ministre Emile DOUMBA s'est dit satisfait de l'évaluation des différents services et directions et a exhorté l'ensemble des

services à persévérer dans l'effort pour une recherche de l'efficacité et la performance dans les missions assignées.

Axel Louis François MENEST ANTCHOUET
Responsable Communication PAPPFG

From 22 through 23 December 2008 the hall of the Forestry Ministry served as the venue for the traditional annual reporting ceremony of the said Ministry. The meeting aimed at reviewing the achievements every technical department and service accomplished during the past year. In his closing speech, the initiator of the process, Forestry Minister Emile

Doumba, stated the following:

"To me, the annual review of the ministry's is a required exercise for our actions to be viable and therefore progressive. This is a way to measure the efforts and accomplishments of our different services."

Besides, the approach aims at stimulating the pursuit of excellence through the evaluation process.

In this regard, every director reported on the activities their services, units or departments had achieved during the year 2008.

So far as the Project is concerned, 2008 was a busy year: the Project carried intense activities consisting of awareness raising campaigns, finalizing the grouping of concessions for creating larger ones for sustainable management (CFADs), and launching the preliminary surveys and other studies preceding the drafting of management plans. In addition, the Project carried out various visits to the field with the purposes of super-

visiting and controlling the preliminary operations assigned to concession owners and affiliated service providers.

At the end of the evaluation meeting, Minister Emile DOUMBA expressed satisfaction with the achievements presented by every department and service. He then urged everyone to keep seeking more efficiency and performance for the advancement of the missions the Ministry is assigned.

Axel Louis François MENEST ANTCHOUET
PAPPFG Communication Officer



Le Ministre de l'Economie Forestière, M. Emile DOUMBA, initiateur du Bilan Annuel des Activités du MEFEPA/ Forestry Minister Emile DOUMBA, initiator of the annual reporting

Avancée significative des activités du PAPPFG **The PAPPFG achieves significant progress**

Le PAPPFG, projet d'une durée de 5 ans, a démarré en Juin 2007.

Actuellement, début 2009, plus d'un million d'hectares de forêts attribuées sous permis forestiers, sont enregistrées au Projet et la mise en place des regroupements de ces permis pour en faire des massifs forestiers économiquement aménageables s'intensifie.

Une base de données recensant l'ensemble de ces permis et de leur affectation a été montée et est couplée avec une base de données cartographique.

Sur les premiers regroupements (BITOLI/CHAMBRIER et

FOREEX), les premières actions et études de terrain préalables à la rédaction des plans d'aménagement sont lancées.

En parallèle, le Projet mène des réunions de sensibilisation pour l'enregistrement de nouveaux titulaires mais également pour le montage des dossiers de regroupement de permis qui, in fine, sont contractualisés au Projet en 3 documents :

- Un contrat entre les titulaires qui stipule leur engagement mutuel à mettre leur permis en aménagement ; ce dernier contrat évoluera vers une forme juridique appropriée permettant la création d'une entité de gestion en commun pour une durée au moins égale à la

période du plan d'aménagement ;

- Un contrat Titulaires/PAPPFG, qui définit les engagements de chacune des parties jusqu'à la réalisation du Plan d'Aménagement de ces regroupements de permis ;

- Enfin, la Convention Provisoire d'Aménagement-Exploitation-Transformation(CPAET), document officiel entre l'administration des Eaux et Forêt et les titulaires pour la mise en aménagement durable du massif forestier en question.

Par ailleurs, la recherche de partenariat, entre, d'une part, des industriels de la filière bois et/ou des petits exploitants forestiers et, d'autre part, les titulaires regroupés, est un gage, par les actions de formation aux pratiques de la gestion durable de ces Petites et Moyennes Entreprises Forestières (PMEF), d'un renforcement des capacités de ce secteur d'activités.

Sur l'ensemble des dossiers traités par le Projet, une partie des études de terrain sont réalisées par des prestataires de services. Le PAPPFG appuiera l'émergence de ces derniers par la formation de leur personnel. Les premières sessions de formation débiteront très prochainement.

Il va de soi que toutes les activités du Projet sont inscrites dans celle du Ministère de tutelle. A ce titre, et autant que faire se peut, les cadres du Ministère sont associés pour la conduite et la validation des différents dossiers que le Projet a à mener.

Philippe MORTIER
Conseiller Principal PAPPFG

The PAPPFG is a five-year project that was launched in June 2007. To date, that is since the beginning of the year 2009, the project has recorded more than a million hectares of forest concessions, and the creation of syndicates for the grouping of these concessions as environmental-friendly manageable forest blocks is growing.

A database listing all these concessions together with their allocations has been developed and is coupled with a mapping database.

So far as the first groupings (BITLO/CHAMBRIER and FOREEX) are concerned, the preliminary field work and studies required before the drafting of management plans are at their very beginning.

In parallel, the Project is carrying awareness campaigns to rally new concession holders. This also aims to constitute the required documents for the grouping of concessions that, eventually, will serve as contracts with the Project composed of three agreements:

- One consists of an agreement between holders who mutually commit to implement sustainable management in their concessions; this document will progressively move toward a more appropriate legal contract allowing the creation of a common management entity that can last at least as long as the duration of the management plan;

- Another one is the Holders/PAPPFG agreement defining each party's commitments until the realization of the management plan of the merged concessions;

- The third agreement consists of the Management/Logging/Processing Temporary Convention (CPAET), an official document bounding the Forestry Administration and concession holders in the sustainable management process of larger forest blocks resulting from groupings.

Moreover, partnership development between industries of the timber sector and/or small-scale logging operators on the one hand, and syndicates of concession holders on the other hand, constitute a guarantee for capacity building in the sector, through training activities on sustainable management practices for small-scale logging enterprises (PMEF).

Regarding all the cases being dealt with by the Project, a number of field studies are carried by service providers. These will receive support from the PAPPFG, to ensure their growth, through the training of their personnel. It goes without saying that all the Project's activities keep in line with those of the parent ministry. As a result, and as far as it can be done, executives of the institution are generally involved in examining and validating the different submissions the Project is assigned to deal with.

Philippe MORTIER
PAPPFG Principal Advisor

Regroupements encadrés par le PAPPFG / Syndicates receive support from the Project

Visualisation de l'état d'avancement An update on the progress made so far



Carte des regroupements en Janvier 2009 / Gabon map showing grouped concessions by January 2009

Le PAPPFG continue son travail de sensibilisation et vulgarisation encourageant les détenteurs de petits permis forestiers à se regrouper et à mettre en aménagement leurs permis conformément à la réglementation.

Le PAPPFG s'efforce de trouver des partenaires économiques qui puissent accompagner eux-mêmes à l'exploitation forestière ou à la mise en marché de leurs bois. La Cellule Gestion de Projet négocie également avec la Direction Générale des Impôts pour obtenir des moratoires acceptables pour ceux qui ont des arriérés fiscaux importants.

En ce début d'année 2009, le PAPPFG encadre quatre Regroupements de titulaires de petits permis forestiers. Deux CPAET ont été signés par le Ministre de l'Economie Forestière et deux autres sont en voie de l'être. Le PAPPFG est en voie de conclure, très prochainement, des ententes contractuelles avec cinq autres regroupements de titulaires.

S'agissant de la CPAET FOREEX, l'inventaire d'aménagement finalisé, les données sont en cours de traitement et le rapport de l'inventaire d'aménagement devrait être disponible d'ici mars 2009. Les données sur la faune et la biodiversité sont en cours de traitement et les rapports devraient être déposés dans les prochains mois. L'étude socio économique a été confiée à l'Institut de Recherches Agronomiques et Forestières (IRAF), les enquêtes sur le terrain ont débutés en février 2009.

Pour ce qui est de la CPAET BITOLI/CHAMBRIER, la carte de pré stratification a été réalisée par le bureau Système d'Information Géographique du PAPPFG ainsi que le plan de sondage de l'inventaire d'aménagement.

Etat d'avancement sur les Regroupements encadrés par le PAPPFG en janvier 2009 / Progress status of the concessions groupings assisted by PAPPFG (January 2009)

Niveau d'avancement / Progress levels	Nombre / Number	Superficie (ha) / Surface areas (ha)
Titulaires enregistrés / Registered holders	89	1 152 462
Projet de Regroupements en voie de signature / Syndicates with pending signing	5	320 353
Ententes contractuelles PAPPFG-Regroupements / PAPPFG-Syndicates agreements	4	251 223
CPAET déposées en voie de signature / CPAET submitted for signing	2	106 305
CPAET signées / Signed CPAET	2	144 918
FOREEX		98 386
BITOLI/CHAMBRIER		46 532

Le Regroupement est dans une phase d'identification et de recrutement d'un prestataire habilité à réaliser les travaux de l'inventaire d'aménagement.

Jean Pierre FINES

Responsable Bureau Aménagement PAPPFG

The PAPPFG keeps on carrying its information campaign urging holders of small-scale concessions to operate as syndicates and hence develop management plans of the merged concessions according to the regulations into force.

The PAPPFG is striving to find economic partners willing to provide assistance to those holders with neither experience nor capacities to carry logging operations and market their timber production on their own. The Project Management Unit is also carrying negotiations with the Tax Administration to get acceptable moratoriums for those with important tax arrears.

Since the beginning of 2009, the PAPPFG has been supervising syndicates of small concessions holders. The Forestry Ministry has already signed two CPAET and two additional ones are impending. Very soon, the PAPPFG will be signing agreements with five additional syndicates.

Regarding the FOREEX CPAET, management-related surveys have been finalized, the collected data being processed, and the report should be available by the end of March 2009. The data regarding wildlife and biodiversity surveys are also being processed and the related reports will be available in the coming months. Socio-economic surveys have been assigned to the Agronomic and Forestry Research Institute (IRAF) of which activities in the field started in February 2009.

Concerning the BITOLI/CHAMBRIER CPAET, the PAPPFG GIS Unit has realized the pre-stratification map with a survey plan as well. The syndicate is in the process of identifying and recruiting consulting firms specialized in management surveys.

Jean-Pierre FINES

Manager, PAPPFG Management Planning Unit

Le PAPPFG à l'heure du GTM (Gabon Transverse Mercator) / The PAPPFG keeps up with the GTM

Un nouveau système de projection cartographique / A new map projection system

La situation géographique du Gabon en fait un cas particulier en matière de cartographie.

En effet, le système de projection Universal Transverse Mercator (UTM) utilisé jusqu'à lors divise le Gabon en quatre (4) zones de référence ayant chacune leurs caractéristiques spécifiques (figure 1). Cette situation tient au fait que:

- 1- Le Gabon est traversé par l'Equateur ;
- 2- Le Gabon se trouve de part et d'autre du méridien de longitude 12° qui marque la limite entre les fuseaux géographiques UTM n° 32 et 33.

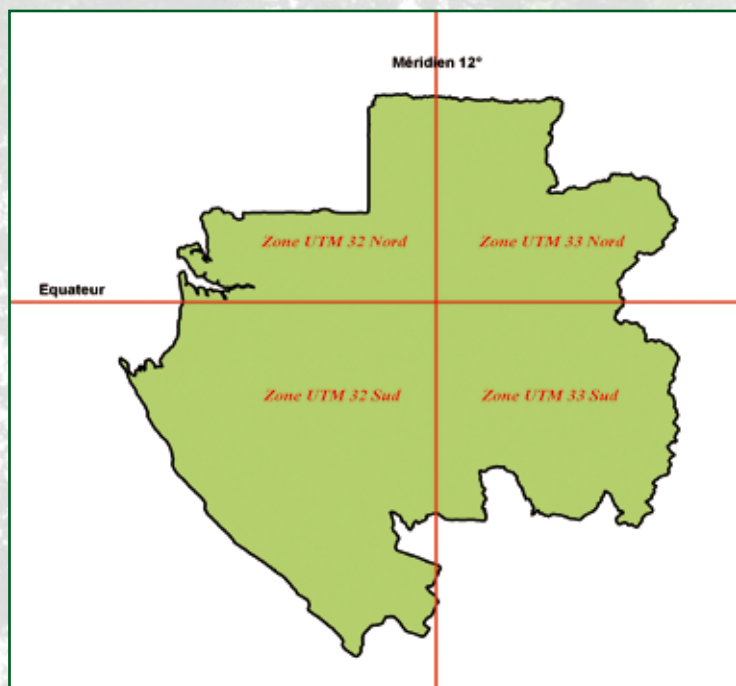


Figure 1 : Division du Gabon en 4 zones UTM / Gabon 4 UTM zones division

Source : BSIG, PAPPFG

Cette configuration singulière induit certains problèmes de compatibilité et de fiabilité des données cartographiques, en particulier pour les espaces situés de part et d'autre de l'équateur et/ou du méridien de longitude 12°. Les calculs de surface en sont notamment affectés.

Afin de s'affranchir de ce quadruple système, grâce au financement du Projet Forêt Environnement (PFE), sous l'égide du Ministère en charge des Eaux et Forêts, le Gabon, au travers de l'Institut National de Cartographie (l'INC) s'est doté d'un nouveau système de projection national unique appelé Gabon Transverse Mercator (GTM).

Les caractéristiques du système GTM sont les suivantes :

- Projection : Transverse de Mercator ;

- Ellipsoïde : WGS 84 ;
- Latitude d'origine : 0°0'0" ;
- Longitude d'origine : 12°0'0" ;
- Décalage Nord : 500 000 m ;
- Décalage Est : 500 000 m ;
- Facteur d'échelle : 0,9996.

Avec cette nouvelle projection, tout le Gabon est situé dans un seul cadran positif (figure 2).

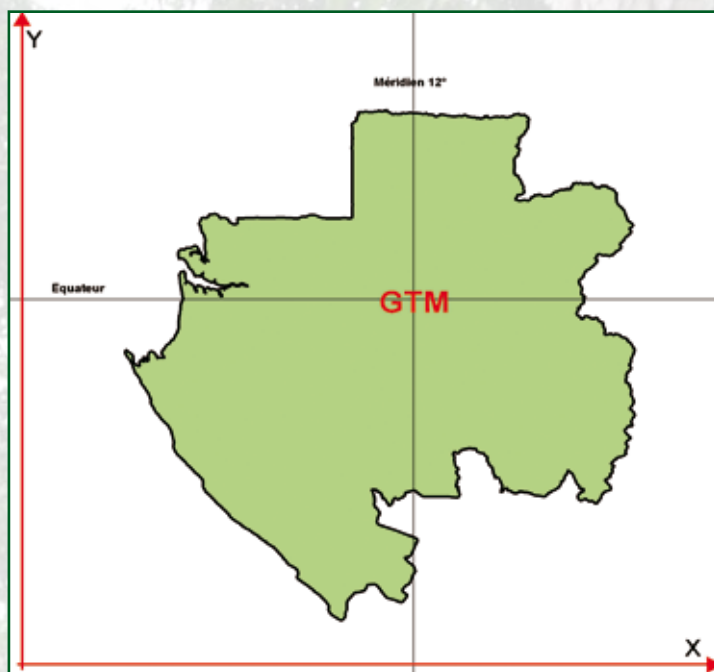


Figure 2 : Le système de projection GTM / The GTM projection system

Source : BSIG, PAPPFG

Les cartes réalisées en projection GTM présentent alors une grille de coordonnées métriques unique sur l'ensemble du territoire. Basé sur un réseau de bornes géodésiques mis en place spécifiquement (appelé communément géodésie forestière), l'utilisation de ce système de projection pour la réalisation de travaux cartographiques assure une bien meilleure précision par rapport à la réalité du terrain que les anciennes cartes au 1/200 000ième établies avec des moyens techniques aujourd'hui dépassés. Le positionnement, des mesures de distances entre entités géographiques et les calculs de superficies sont plus fiables et plus précis.

Le Système d'Informations Géographiques (SIG) mis en place par le Projet d'Aménagement des Petits Permis Forestiers Gabonais (PAPPFG) utilise des données dans la projection GTM permettant

- D'assurer une meilleure compatibilité entre cartes produites initialement dans des référentiels différents ;

- De garantir un niveau de précision quasi-équivalent sur l'ensemble du territoire ;

- D'effectuer des calculs de distance et superficie fiables et précis. La plupart des produits cartographiques de l'INC sont aujourd'hui proposés en projection GTM. Le système de projection GTM est parfaitement compatible avec l'utilisation de récepteurs Global Positioning System (GPS) (une fois ceux-ci correctement paramétrés !). Le repérage sur cartes et sur le terrain est ainsi facilité.

Néanmoins, l'usage de la projection GTM, n'est pas encore généralisé. Nombre d'opérateurs forestiers n'en connaissent pas l'existence ou n'en mesurent pas encore l'intérêt.

Dans l'optique de faciliter l'échange de données et de garantir leur intégrité, le Ministère de l'Economie Forestière, avec l'appui du PAPPFG et du Projet d'Atlas Forestier Interactif (MEFEPA et World Resource Institute), incite aujourd'hui à la vulgarisation du GTM auprès des sociétés forestières et des bureaux d'études en Aménagement Forestier.

Léon Freez NZIMBILI
Homologue bureau SIG/BD PAPPFG

Gabon's geographical position makes the country a particular case regarding mapping issues. Indeed, the Universal Transverse Mercator (UTM) system till now used divides Gabon into four reference zones, each one having its specific characteristics (figure 1). The situation is all in the fact that

1- Gabon is crossed by the Equator and

2- The country is divided by the 12° Longitude Meridian that sets the limits between the two geographic zones n° 32 and 33.

This unusual configuration generates certain compatibility problems and affects the reliability of mapping data, particularly with regard to spaces located in both sides of the Equator and/or the 12° Longitude Meridian. Surface reckonings hence become outstandingly affected.

In order to side-step this quadruple system, Gabon has been equipped with a unique new national projection system known as Gabon Transverse Mercator (GTM). The acquisition was made possible thanks to the funding

from the Forest and Environment Project (PFE), under the auspices of the Forestry Ministry, and facilitated by the National mapping Institute (INC).

Characteristics of the GTM are as follows:

- Projection: Mercator Transverse;

- Ellipsoid: WGS 84;

- Primary Latitude: 0°0'0";

- Primary Longitude: 12°0'0";

- North shift: 500,000 m

- East shift: 500,000 m

- Scale factor: 0,9996

With this new projection, Gabon is fully located within a unique positive dial (figure 2).

As a result, the maps created from the GTM projection have a unique grid of metric coordinates all over the country.

Based on a network of geodesic markers specifically set up (and commonly named Forestry Geodesy), the use of this new projection system ensures ground reproduction in maps with far better precision than the former 1/200,000 maps that were produced with outdated techniques.

The PAPPFG Geographic Information System (GIS) uses the GTM projection, for this:

- Ensures better compatibility between maps initially produced within different referring systems;

- Guarantees quasi equivalent precision throughout the country;

- Ensures accurate and reliable distance and surface estimates.

Today, most of the INC maps are developed within the GTM projection. This system is totally compatible with GPS receptors (once these are correctly set up). The location in both maps and on the ground is facilitated this way.

However, the use of the GTM projection system is not widespread at the present time. Many logging operators ignore the existence of the system and cannot see the interest in it yet.

In order to facilitate data sharing and ensure their qualities, the Forestry Ministry is working with the PAPPFG and the Forest Interactive Atlas Project (a joint initiative between the ministry and the World Resource Institute) to encourage the use of the GTM system by all logging companies and forest management specialists.

Leon Freez NZIMBILI
Counterpart, PAPPFG GIS/DB Unit

Appui à la gestion durable / The PAPPFG Promotion Sustainable Management Unit

Les cinq volets des activités du Bureau / The five components

Au PAPPFG, le Bureau d'appui à la gestion durable a démarré ses activités le 15 septembre 2008.

L'objectif du Bureau est d'établir les conditions favorables à une bonne mise en œuvre des plans d'aménagement qui seront élaborés par le projet. Cet objectif sera atteint par un accompagnement des regroupements de titulaires au moyen d'actions démonstratives et de guides pédagogiques. Les activités du Bureau se répartissent sur 5 volets.

Plan de gestion

Après agrément du plan d'aménagement, le titulaire du titre d'exploitation doit établir un plan de gestion pour la première unité forestière de gestion (UFG) définie dans le plan d'aménagement. C'est un document de planification à court et moyen terme précisant les caractéristiques de l'UFG et les règles de gestion et d'exploitation qui seront appliquées au cours des cinq premières années.

Le projet appuiera tous les regroupements pour la rédaction du plan de gestion de leur première UFG, à partir du moment où le plan d'aménagement de leur Concession Forestière Sous Aménagement Durable (CFAD) aura été agréé.

Plan annuel d'opération

Le plan annuel d'opération (PAO) est un outil de gestion basé sur une connaissance précise de la ressource obtenue par l'inventaire d'exploitation. Il est établi pour chaque assiette annuelle de coupe. Le projet interviendra à deux niveaux :

- Concernant l'inventaire d'exploitation, le projet fera un bilan technique des méthodes rencontrées, sur la base duquel sera mis au point un protocole amélioré, qui sera testé sur des zones pilotes. Les opérations de terrain seront conduites par des prestataires de services alors que le PAPPFG assurera le traitement des données, le rendu cartographique et la rédaction des PAO correspondants.
- Le projet facilitera l'émergence des prestataires en inventaire d'exploitation. Leur formation technique se fera à l'occasion des opérations pilotes, qui serviront de démonstration. Elle sera complétée par le projet, par une formation à l'organisation de ces structures émergentes.

Exploitation à faible impact

L'exploitation à impact réduit concerne un ensemble de pratiques qui visent à optimiser l'efficacité des opérations d'exploitation, et à minimiser leurs impacts nocifs sur l'environnement, la main d'œuvre et les populations locales, afin de maintenir la capacité productive de la forêt et ses fonctions écologiques et socio-économiques.

En concertation avec la profession, le projet établira les objectifs à atteindre en matière d'exploitation à faible impact (EFI). Un guide technique sera élaboré, présentant les actions possibles et leurs conséquences sur le fonctionnement des entreprises.

Sur la base d'un bilan des pratiques forestières courantes des exploitants forestiers en activité au Gabon, une formation sera mise en place pour aider les PMEFS à définir leur cahier des charges de programme EFI.

Suivi de la production et traçabilité

La traçabilité est l'aptitude à retrouver l'historique, l'utilisation ou la localisation d'un article ou d'une activité, au moyen d'une identification enregistrée.

Ceci implique deux aspects majeurs :

- l'identification du produit par un marquage,
- l'existence d'enregistrement de données liées à ce produit sur un support ayant lui-même une traçabilité.

Un guide technique sera élaboré, présentant les actions possibles (y compris l'achat de logiciels dédiés sur le marché) et leurs conséquences sur le fonctionnement des entreprises.

Le projet organisera sur la base d'un bilan des pratiques courantes des opérateurs, une formation pour aider les PMEFS à définir leur cahier des charges de suivi amélioré de leur production forestière.

Légalité et certification

La certification forestière est un processus engagé par le gestionnaire d'une forêt, aboutissant à la délivrance d'un label émis par

une tierce personne indépendante et attestant de la qualité de la gestion de la forêt dont le bois est issu, au regard d'un standard préalablement choisi.

Le projet accompagnera les titulaires soucieux de s'engager dans cette voie. Une notice informative sera produite dans un premier temps, présentant les notions de légalité et de certification, et les solutions existantes en la matière. Un guide sera ensuite élaboré, qui présentera dans le détail les différents référentiels utilisables, déclinera ces référentiels dans le cas d'une CFAD type et précisera comment élaborer un cahier des charges des actions à mener pour placer l'activité en conformité avec ces standards.

Pendant toute la durée du projet, le bureau d'appui à la gestion durable se concertera régulièrement et travaillera en synergie avec les autres projets du Ministère de l'Economie Forestière développant des activités dans le domaine de la gestion durable tel le projet OIBT « exploitation à faible impact », le projet GEF bassin du Congo, l'initiative FLEGT, etc.... pour assurer une complémentarité des actions mises en œuvre.

Eric FORNI

Responsable Bureau Gestion Durable



Technique d'abattage en toute sécurité / Risk-free felling technique

The PAPPFG Unit in charge of promoting sustainable management launched its activities on 15 September 2008.

The Unit's main objective is to establish favorable conditions for successful implementation of the management plans the Project will be developing. This objective can be reached by assisting syndicates of concession holders through demonstration and education materials.

The Unit consists of five main components:

Management planning

Once the planning of the concession is approved, the holder must submit a management plan for the first forest management unit (UFG) defined in the planning document. This consists of a description on the short and

mid-term planning process providing the details about the UFG and the specifications to be applied during the first five years to regulate management and logging activities.

The Project will support all the syndicates in the developing the management plans of their first UFGs as soon as the management plan concerning the entirety of their CFADs are approved.

Annual Operational plan

The annual operational plan (PAO) is a management tool based on precise knowledge of the resources provided by field surveys. It is established to determine the annual cutting.

The project will operate at two levels:

- Concerning field surveys, the project will produce technical report on the collated methods on the basis of which an improved procedure manual will be developed and tested in pilot zones. Service providers will carry the field activities and the PAPPFG will deal with data processing, maps production, and developing corresponding PAOs.

- The project will facilitate the emergence of professionals as service providers in logging-oriented surveys. Specific training will be provided to them during pilot operations meant to serve as demonstrations. The project will complete the training focusing on organizational management for the emerging structures.

Low impact logging

Low impact logging consists of practices aiming to improve logging operations and minimize impacts that can damage the environment or affect employees and local communities. These practices also aim at maintaining the forest productivity capacity, its ecological and socio-economic functions.

Working in collaboration with the professionals involved, the project will set objectives to reach low impact logging. A technical guidebook will be developed presenting the possible actions and their effects on business operations. Drawing the lessons from current logging operations in Gabon, a training program will take place to help small-scale forest enterprises (PMEF) define specifications on low-impact logging operations.

Monitoring and traceability of the production chain

Traceability is the process of tracking the origin, location and use of an item or activity through a developed identification mechanism.

This implies two major elements:

- the identification of the product with a label
- the existence of all the information about the product recorded in a fabric that can also be traced.

A technical guidebook will be produced presenting possible actions (including the purchase of relevant softwares currently available) and their effects on business operations. Lessons learnt from current logging operations will lead to a training module that will help PMEF develop their specifications manuals for improved monitoring of their forest products.

Legality and certification Forest

certification is a personal commitment towards sustainable forest management leading to the reward of a brand label by a third independent party that testifies the management quality of the forest from which the timber product comes from, following a set of standards previously agreed upon.

The project will provide assistance to willing holders who engage in the process. From the outset, the project will produce a pamphlet explaining the concepts of legality and certification issues and showing the existing solutions. A guidebook will later be developed describing details of different standards models, how these fit in the context of a typical CFAD, and explaining how to draw specifications for the activities to be carried out in compliance with these standards. Along the project, the Sustainable Management Unit will work in close collaboration and develop synergies with the other projects affiliated to the Forestry Ministry working in similar sustainable management activities.

These include the "Low-Impact Logging" ITTO Project, the Congo Basin GEF Project, the FLEGT Initiative, and so on and so forth, to ensure complementarities of the implemented actions.

Eric FORNI

Manager, PAPPFG Promotion of Sustainable Management Unit

Lancement des adjudications des permis forestiers

Promoting forest concession tenders

La portée du communiqué de presse

The influence of the press release

C'est en 2004 que le Gouvernement de la République Gabonaise avait pris la décision de suspendre provisoirement l'attribution des permis forestiers, par décret n°666/PR du 09 août de la même année.

Durant cette période qui a duré quatre (4) ans, un travail a été fait et a, en définitive, débouché sur la prise de deux importants arrêtés. Le premier sous le n°00640/08/MEFEPA, fixe les modalités d'attribution des concessions forestières par adjudication.

Le second porte le n°0641/08/MEFEPA, fixe les critères de sélection des soumissionnaires, les modalités d'évaluation et de classement des offres. Par la suite, dans le journal "l'union" du samedi 08 Novembre 2008, la Direction Générale des Eaux et Forêts a procédé au lancement officiel de la procédure d'attribution des permis par adjudications publiques. Cette première phase devait concerner les nationaux.

Saisissant cette opportunité, le PAPPFG a lancé un communiqué de presse le 03 Décembre 2008, rappelant aux soumissionnaires nationaux qu'en cas d'attribution, ils peuvent bénéficier de l'appui technique et financier de la Cellule Gestion de Projet pour l'élaboration et la rédaction des plans d'aménagement. Après le lancement de ce communiqué de presse, il a été constaté un fort engouement de la part des potentiels soumissionnaires nationaux, dont le rapprochement au bureau sensibilisation du Projet, aux fins de s'informer davantage quant aux différentes prestations et avantages que leur fournira le PAPPFG.

Nous pensons qu'avec l'adhésion effective des soumissionnaires, le Projet relèvera l'enjeu sur l'aménagement du territoire que représente la mise sous gestion durable de 2,5 millions d'hectares

de forêts de production. Notons que l'accompagnement du Projet, tout au long du processus d'aménagement, permettra aux titulaires de mieux planifier la gestion durable de leurs concessions forestières.

Christian NDJENGUI

Homologue Bureau Gestion Durable PAPPFG

It was in 2004 that the Government of Gabon decided to temporarily suspend the attribution of logging concessions as per the 666/PR Decree issued on 9 August for that effect. During that period that lasted four years, work has been done that eventually resulted to the publication of two important ministerial decrees. The first one is the 00640/08/MEFEPA Decree defining the logging concession attribution modalities via tenders.

The second one is the 00641/08/MEFEPA Decree determining the selection criteria of tender candidates, and the modalities for evaluating and classifying submissions.

Afterward, the Waters and Forest Head Office officially launched the public tenders by publishing a press release in the daily newspaper L'Union on 8 November 2008. This was an initial phase that just targeted nationals.

The PAPPFG seized the opportunity and published a press release on 3 December 2008, reminding national applicants that in case they were awarded any concession, they could benefit technical and financial support from the Project Management Unit for developing management plans. As a result potential national contenders showed strong interest as many of them rushed to the Education and Information Unit for further details about the kinds of services and benefits they will get from the PAPPFG.

It is our belief that the effective adhesion of the contenders will lead the Project to meeting the challenge of forest management over 2.5 million hectares of production forests.

It should be noted that the Project's assistance along the management planning process will help holders to better manage their logging concessions sustainably.

Christian NDJENGUI

Counterpart, PAPPFG Sustainable Management Unit

Positionnement du PAPPFG autour des Adjudications des permis forestiers/ Positioning the PAPPFG as a facilitator in the forest concession tender process

Offrir aux Nationaux une opportunité An opportunity for logging nationals

L'année 2009 sera marquée par l'organisation des premières attributions de permis forestiers par adjudications publiques. Cette innovation du mode d'attribution répond à un souci d'équité et de transparence voulu par le gouvernement. C'est aussi une mesure qui permet aux nationaux d'accéder régulièrement à la ressource sur la base de leurs capacités techniques et financières. En effet, les difficultés éprouvées par les nationaux de disposer des permis en propre ont été identifiées comme l'un des facteurs majeurs du blocage de l'évolution des Petites et Moyennes Entreprises Forestières (PMEF). A ce titre, les adjudications apportent une solution favorable qui va contribuer à l'émergence et au renforcement de cette catégorie d'entrepreneurs forestiers longtemps marginalisée. L'occasion leur est ici donnée pour entreprendre leurs activités en toute légalité et dans un contexte propice à leur développement.

Les présentes adjudications considérées comme un test, mettront en jeu des lots allant de 3 000 à 32.000 hectares. L'ensemble des lots concédés représente une surface totale de 1.373.195 hectares répartis sur huit (8) Provinces. Les forêts situées dans la Province de l'Estuaire n'ont pas été retenues pour des raisons de conservation. Ces forêts sont en effet mises en péril par une surexploitation qui dure depuis près d'un siècle et les mesures de protection visant leur gel deviennent un impératif pour l'Administration Forestière.

Il convient cependant de rappeler que les nouveaux acquéreurs issus des adjudications ne sont pas exempts de l'obligation d'aménager durablement leurs permis et de faire face ainsi à toutes les difficultés d'ordre financières et techniques qui jalonnent les différentes étapes conduisant à la réalisation d'un plan d'aménagement. Il s'agit d'une conditionnalité dont le non respect fait courir au contrevenant le risque de perdre sa concession.

En outre, la taille des lots est un facteur limitant pour la constitution des massifs de 50 000 ha conformément aux dispositions réglementaires. Le recours au regroupement est de ce fait la première étape à franchir pour disposer aussi des surfaces économiquement viables dans le cadre de la gestion durable.

C'est dans ce contexte que le PAPPFG trouve tout son sens comme structure d'appui technique et financier conçue pour aider les nationaux à élaborer leur plan d'aménagement et à mettre en exploitation la première assiette de coupe.

Une grande campagne de sensibilisation destinée à expliquer le bien fondé de cette démarche a fait l'objet d'un programme national. Les provinces du Haut Ogooué et celle de l'Ogooué Lolo constitueront les dernières étapes de cette campagne qui doit per-

mettre aux potentiels soumissionnaires de savoir que le projet est la plate forme de service mise en place pour favoriser leur intégration dans le processus d'aménagement durable.

L'apport du projet se traduit par la prise en charge d'une partie des opérations préliminaires aboutissant à la rédaction du plan d'aménagement à savoir : l'identification des regroupements, l'accompagnement de leur constitution et la réalisation des études socio-économique, biodiversité, faune et cartographie de base. Le projet intervient également au niveau de la mise en œuvre du plan d'aménagement par des actions d'appui orientées vers l'amélioration des inventaires d'exploitation, l'exploitation à faible impact et la traçabilité. Les permis issus des adjudications permettront au Projet d'accroître de manière significative son champ d'action qui passera de 1.000.000 d'hectares en cours de traitement à 2.000.000 d'hectares environ.

Ainsi, L'objectif visant à réaliser 2.500.000 hectares dans le cadre du Projet peut être atteint dans les délais prévus initialement. Le Projet pourra ainsi contribuer à renforcer l'effort d'aménager durablement la Forêt Gabonaise dont l'objectif est de mettre sous aménagement les 10.000.000 hectares de sa forêt de production. En définitive, l'appui du Projet offre aux Nationaux l'opportunité de s'inscrire dans cette démarche et devenir de véritables acteurs du développement du secteur forestier.

Faustin LEGAULT
Chef de Projet PAPPFG

The year 2009 will be a significant one as forest concessions will be awarded through public tenders for the first time. This innovation is the result of the Government's will ensure equity and transparency in the awarding process. That is also a measure allowing nationals to regularly have access to the forest resource, depending on their technical and financial capacities.

In fact, national's difficulties to properly get forest concessions have been identified among the major impediments affecting the development of forest small-scale businesses (PMEF). As a result, public tenders constitute a favorable solution that will contribute to the emergence and strengthening of this category of logging operators who have been marginalized for so long. This is also an opportunity for them to operate in full compliance with the law in a context that guarantees their development.

The current tenders have been considered as a test and consist of just offering areas between from 3,000 and 32,000 hectares. All the tendered concessions currently total 1,373,195 hectares extending over eight provinces. The forests located in the Estuaire Province have been spared for conservation purposes. Indeed, these forests are in jeopardy as a result of severe logging operations that have been lasting for more than a century. Conservation measures aiming to freeze them therefore become



DOSSIER SPECIAL / SPECIAL REPORT

an imperative for the forestry administration.

Nonetheless, it is important to remind that the new holders have no exemption from the obligation of durably managing their concessions. This implies coping with all the technical and financial constraints they may come across along the different stages leading to the realization of management plans. This is a condition that, if unobserved may lead to the risk of losing of one's concession.

Moreover, the sizes of the concessions constitute a limiting factor for the constitution of a larger block as this does not go beyond 50,000 hectares according to the law. Grouping therefore constitutes the first step toward getting economically viable concessions within the framework of sustainable management.

This justifies the creation of the PAPPFG as a supporting organization providing technical and financial assistance to nationals in developing management plans and realizing first annual cutting.

A widespread awareness campaign aimed at explaining the interests of this approach has been developed as a national program. The Haut-Ogooue and Ogooue-Lolo Provinces will constitute the final stage of the campaign aiming to present the Project to potential contenders as the working platform fostering their integration to the sustainable management process.

The contribution of the Project consists of taking charge of a number of the preliminary operations leading to the drafting of management plans. These include: the identification of syndicates, assistance to their constitutions, the realization of socio-economic, biodiversity and wildlife surveys, and basic mapping. The project is also involved at the management planning level through actions leading to the improvement of survey techniques, low-impact logging, and traceability.

The concessions that will result from public tenders will help the project to significantly increase its scope of implementation, moving from the current 1,000,000 hectares to about 2,000,000 hectares.

As a result, the targeted objective of 2,500,000 hectares within the project framework can be reached by the target deadline initially planned. The project will then accomplish a major contribution of increasing Gabon's sustainable forest management whose main target is the management of 10,000,000 hectares of its production forests.

Ultimately, the support the project is providing constitutes an opportunity for nationals to align with the process and therefore become real development actors in the forest industry.

Faustin LEGAULT
Project Manager

AGENDA PREVISIONNEL / PREVISIONAL AGENDA

DATE	OBJET/SUBJECT	LIEU/VENUE
11-03-09	Lancement du programme de formation pour les prestataires nationaux et bureaux d'études en "Faune et Biodiversité" Launch of the training program for service providers and Studies on "Wildlife and Biodiversity"	Lopé (Ogooué-Ivindo)
29-03-09	Mission de programmation sur les transferts de savoir faire entre le PAPPFG et le Ministère de l'Economie Forestière/ Organizational mission on knowledge transfer between the PAPPFG and the Forestry Ministry	Libreville
03-04-09	Atelier de présentation des avancées du Projet/ Presentation workshop on the project's developments	Auditorium du Ministère de l'Economie Forestière /Hall of the Forestry Ministry (Libreville)
05-04-09	Lancement du programme de formation pour les prestataires nationaux et bureaux d'études en "Etudes Socio-économiques" Launch of the training program for service providers and Studies on "socio-economic surveys"	Libreville
23-04-09	Atelier de Sensibilisation du PAPPFG/ PAPPFG Awareness workshop	Franceville (Haut-Ogooué)
21-05-09	Atelier de Sensibilisation du PAPPFG/PAPPFG Awareness workshop	Koulamoutou (Ogooué Lolo)
18-06-09	4 ^{ème} Comité de Pilotage du PAPPFG/Four PAPPFG Steering Committee Meeting	Libreville



Message aux lecteurs

Suite à la parution du N°1 de Novembre dernier du PAPPFG Infos, l'équipe de la cellule gestion de Projet est heureuse de mettre à votre disposition la deuxième édition de votre bulletin d'information. Ce dernier se veut un support de communication dynamique entre tous les partenaires, d'où la prise en compte de quelques observations pertinentes apportées par certains parmi vous lors de la première édition, entraînant ainsi l'élaboration d'une nouvelle charte graphique qui sera désormais celle des prochains numéros. Ci après quelques réactions:

Du Ministre des Eaux et Forêts de la République Gabonaise, nous avons reçu la correspondance datée du 05/12/2008, félicitant et encourageant le PAPPFG dans l'initiative de la parution du bulletin d'information trimestriel.

"Félicitation pour la parution de votre bulletin d'information du PAPPFG. Il permettra de mettre à la disposition du public les informations sur le Projet. Cependant, il est important de renforcer le contenu et mettre plus d'accent sur la charte graphique".
Michel DELBRAH, Conseiller du Premier Ministre du Gouvernement de la République Gabonaise.

"Avec un peu de retard, je réagis pour vous féliciter concernant le bulletin d'Infos PAPPFG. Très bon document et on voit bien qu'il y a du boulot derrière. A poursuivre !. A mon avis, il faut essayer de trouver une solution concernant la taille du fichier : les connexions du bassin du Congo permettent difficilement de réceptionner des documents de près de 5 Mo, et il est probable qu'un certain nombre de destinataires n'aura pas pu télécharger le doc".
Benoît DEMARQUEZ, Directeur de Terre Environnement Aménagement (TEREA).

"Je vous remercie pour votre réactivité! Je voulais placé le bulletin sous «nouveau» comme la plupart des informations, afin d'annoncer aux partenaires que votre organisation a mis à la disposition de son réseau d'interlocuteurs un nouvel outil de communication, et qu'ils puissent s'y abonner ou au moins faire connaissance de votre organisme".
Cornelia Seegers Sylla, Communication Officer, Facilitation Allemande du Partenariat Pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC).

"Merci de penser aux autochtones d'Afrique Centrale".
Pour le Réseau des Populations Autochtones et locales pour la Gestion Durable des Ecosystèmes Forestiers d'Afrique Centrale, KAPUPU DIWA Muimanwa, Coordinateur Général, (République Démocratique du Congo).



Le PAPPFG une équipe au service de la Forêt Gabonaise

PAPPFG to the service of Gabonese Forest

Contacts:

PROJET D'AMENAGEMENT DES PETITS PERMIS FORESTIERS GABONAIS
Quartier Bas de Gué-Gué- B.P 12 278 Libreville-GABON
Tél: + (241) 44 25 83 - Fax: + (241) 44 25 81
E-mail: pappfg@gmail.com

Maître d'ouvrage



Avec le concours financier de :



Avec l'appui technique de :

